

# Grand virage

Réduction, Recyclage, Réutilisation, Valorisation

## Objectif ZÉRO déchet



### Tout le Québec est impliqué!

La nouvelle *Politique de gestion des matières résiduelles 2011-2015* élaborée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a des objectifs encore plus rigoureux que l'ancienne politique.

En effet, l'enfouissement du papier et du carton sera interdit en 2013 (dans 1 1/2 an!) et celle des matières organiques en 2020. D'ici 2015, le taux de récupération (papier, carton, plastique, métaux et verre) devra atteindre 70% (nous n'en sommes qu'à 22 %!). Pour améliorer ce bilan médiocre, un immense effort collectif devra être fait! La réduction, le recyclage, la réutilisation et la valorisation commencent à la maison, au travail et même pendant nos loisirs.

Le gouvernement a instauré un programme de récompense aux acteurs ayant de bonnes performances. Cela signifie que plus les citoyens de Val-David recycleront bien et enfouiront moins de déchets, plus le portefeuille collectif sera garni!

Même si l'objectif ZÉRO déchet n'est que l'image de l'idéal à atteindre, il doit devenir le leitmotiv de nos comportements face à l'élimination des matières résiduelles. Les enjeux sont autant environnementaux qu'économiques.

Chaque tonne de déchets domestiques envoyée à l'enfouissement nous est facturée. Au cours de l'année 2010, la facture a été d'environ 525 000 \$ pour 2 000 tonnes. C'est donc dire que chaque tonne détournée pourrait nous faire économiser environ 265 \$ (ou 2,65 \$ le kilo) si on tient compte des frais de collecte et de transport qui y sont associés.

Chacune des matières que nous mettons aux poubelles a un prix pour la collectivité. L'effort de réduction des déchets doit se faire impérativement de façon collective.

### Comment faire une différence dans la balance?

En respectant la hiérarchie des 3RV : toujours réduire avant de réutiliser, avant de recycler, avant de valoriser (composter), avant d'enfouir.

**RÉDUIRE**, en achetant des produits moins emballés, s'en tenir le plus possible à l'essentiel fera une différence dans la balance. Choisir de réparer, de donner ce qui est encore en bon état et **RÉUTILISABLE**, **RECYCLER** en mettant au bac vert tout et uniquement ce qui est recyclable fera une différence dans la balance. **VALORISER** en compostant pour réduire d'environ 40 % le volume des déchets fera une différence dans la balance.

De plus, disposer des résidus domestiques dangereux, du matériel informatique et électrique, des électroménagers, des matériaux de construction, etc. en les apportant au dépôt de matériaux secs ou au futur éco-centre fera une différence dans la balance et évitera avant tout de contaminer notre environnement.

Même de rien, en adoptant tous ces gestes, chacun participe à l'effort collectif.

**L'ENFOUISSEMENT** doit devenir le **DERNIER RECOURS**. Cette opération est à éviter le plus possible car elle pollue l'environnement de façon permanente. Le transport produit des gaz à effet de serre (nos déchets sont actuellement transportés à Rivière-Rouge située à 85 km au nord de Val-David) et l'enfouissement produit des rejets très toxiques dans l'eau, l'air et le sol, sans compter la perte de façon définitive de ces matières non renouvelables.

### COLLECTE DES GROS REBUTS NOUVELLE FORMULE



À compter du 1<sup>er</sup> juillet, la collecte des gros rebuts se fera **SUR APPEL SEULEMENT** par la Municipalité, le premier mardi de chaque mois, jusqu'en novembre, et reprendra en avril.

Seuls objets acceptés : meubles de maison et de jardin, certains électroménagers (cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse et chauffe-eau).

TOUTES les autres matières doivent être apportées au dépôt de matériaux secs de Sainte-Agathe par vos propres moyens.

### RECYCLER C'EST BIEN... MAIS IL FAUT LE FAIRE BIEN!

Nous savons tous qu'il est important de recycler, mais savez-vous combien il est important de bien recycler? Il suffit de respecter certains principes simples :

(1) **Respecter la liste des matières acceptées pour éviter la contamination (ou mettre le bac vert sur son 36)**  
Certains plastiques (3 & 6), quoique recyclables, ne sont pas ramassés à Val-David pour cause d'indisponibilité de ressources technologiques. Ils sont donc considérés comme des contaminants au même titre que le papier souillé, les piles, les contenants de peinture, la vitre, les matériaux de construction, etc. Ces matières, transportées et triées une à une, seront en bout de ligne jetées aux ordures pour se retrouver au dépotoir. Elles auront donc nécessité un transport, un tri et un nouveau transport alors qu'elles auraient pu aller directement là où elles sont destinées (pertes d'énergie, de temps et d'argent).

Pour la plupart, les matières refusées dans le bac vert seront acceptées au dépôt de matériaux secs de Sainte-Agathe/futur éco-centre. À cet endroit, les matières dangereuses seront regroupées puis traitées adéquatement afin d'éviter qu'elles contaminent l'environnement.

(2) **Prendre soin de nettoyer grossièrement les matières**  
Mettre des matières propres évite de contaminer le papier et le carton, préserve la santé des travailleurs et prévient les odeurs désagréables. Trop souvent, les papiers et cartons souillés par les autres matières finiront au site d'enfouissement.

(3) **Réduire le volume des matières**  
Réduire le volume des matières en défaisant les boîtes et compactant les contenants, si possible, permet au camion de collecter plus de matières avant de prendre la route vers le centre de tri. Chaque voyage au centre de tri de Lachute, aller-retour, correspond à 144 kilomètres. Un seul voyage épargné réduit significativement le temps de route et la consommation de carburant.



### MESURES DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE



Selon le type de logement, le nombre de bacs autorisés est limité (généralement 1 bac par logement). Avec le temps, l'application de cette règle a manqué de rigueur. En conséquence, les citoyens dont les logements sont équipés de bacs noirs supplémentaires seront invités à les rapporter à la mairie. La collecte des bacs noirs supplémentaires qui seront conservés sera dorénavant chargée à leur propriétaire. Une approche utilisateur-payeur avant tout équitable qui incite aussi à réduire la quantité de déchets produits.

Des mesures sont mises en place pour faire respecter les matières acceptées dans les bacs. Ainsi, un bac noir contenant des matières recyclables, des matériaux qui auraient dû être apportés au DMS, par exemple, ne sera pas ramassé, et ce, dès le mois prochain! Les citoyens seront invités à «décontaminer» leur bac avant que ce dernier soit vidé. L'approche sera proactive et vise avant tout les cas problématiques!!!



### FORMATION GRATUITE SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Le compostage domestique, une activité de VALORISATION par excellence

Le samedi 18 juin 2011, de 9h à 10h 30 à la salle communautaire de l'église. Réservée aux citoyens de Val-David

Découvrez une panoplie d'informations simples pour obtenir facilement et efficacement un compost de qualité.

Places limitées. Réservation avant le mercredi 15 juin au 819 324-5678, poste 4238.

#### ACHAT COLLECTIF DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Inscription sur place ou par téléphone. Plus le nombre d'inscriptions sera élevé, meilleur sera le prix! (entre 53\$ et 58\$ l'unité + taxes)

### NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES

Au cours des prochaines semaines, les résidents de Val-David recevront par la poste un nouveau calendrier des collectes pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet.

**ATTENTION**, les secteurs, les jours et les conditions de collecte ont été modifiés dans certains cas.

Les citoyens et villégiateurs dont l'adresse postale n'est pas à Val-David ou ceux qui ne l'auraient pas reçu pourront se le procurer à la mairie ou le télécharger à partir de [www.valdavid.com](http://www.valdavid.com), menu Publications, catégorie *Matières résiduelles*. Sur demande, il nous fera également plaisir de vous le faire parvenir. 819 324-5678, poste 4238 / [environnement@valdavid.com](mailto:environnement@valdavid.com)